

Comptes et crédits budgétaires supplémentaires 2024

- Vu les importants projets d'investissement nécessaires au développement de la Commune à réaliser sur les années 2025 à 2030,
- vu l'augmentation des amortissements qui vont découler de ces futurs crédits d'investissement et leur impact généré sur les prochains budgets de fonctionnement,
- vu le rapport de la commission Finances et Administration du 14 novembre 2024,
- conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

DECIDE

par 20 oui (unanimité des membres présents)

1. De procéder à des amortissements complémentaires sur les crédits figurant en annexe pour un total de 1'521'091 francs.
2. De comptabiliser cet amortissement complémentaire sous les rubriques 383 et/ou 387 « amortissement complémentaire du patrimoine administratif ».
3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2024 de 1'521'091 francs.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.

Amortissements complémentaires 2024 portés sur les crédits d'investissement suivants :

Rubriques	CHF
02900003 Bâtiment CAS IMAD 313 rue de Bernex	334'055
Bâtiment M1+M2, façades	39'751
Bâtiment M1+M2, réaménagement	294'305
11100001 Locaux Police Municipale 288 rue de Bernex	483'361
Rue Bernex 288 parc 2514	483'361
21700100 Bâtiment école de Lully	147'397
Ecole de Lully, désamiantage	147'397
21700200 Bâtiment école Hainard	197'473
Ecole R. Hainard, changement chaudière	197'473
61500001 Routes communales	156'906
Route de Pré Marais, trottoirs, piste cy	156'906
61500005 Parking souterrain Mairie, 311 rue de Bernex	65'962
Rue de Bernex 257, parking	65'962
72010000 Canalisations eaux claires / usées	52'224
Collecteur séparatif chemin des Suzettes	52'224
77100000 Cimetière	83'714
Cimetière, extension	83'714
Total	1'521'091